



Le cirque Knie lance sa 100e tournée Aujourd'hui, 19:25

La 100e tournée du cirque Knie démarre à Rapperswil (SG)

La tournée 2018 du Cirque Knie, intitulée "Formidable!", a débuté jeudi soir à Rapperswil (SG), fief de la dynastie Knie. Près de 330 représentations sont agendées dans toute la Suisse jusqu'au 18 novembre à Lugano.

(ats) Le Knie introduit un spectacle de drones. Une première mondiale dans un cirque, selon lui. Ce sont les héritiers de la famille, Franco Knie Jr, sa femme et son fils, qui sont aux manettes d'une présentation de danse et lumières haute en couleurs où la modernité se marie à la tradition.

Marie-Thérèse Porchet accompagnera une nouvelle fois le spectacle en Suisse romande et au Tessin. En Suisse alémanique, c'est Helga Schneider qui fait son show, indique le cirque Knie jeudi.

Au total, 38 artistes de 11 pays proposent des numéros. La palette va du dressage de chevaux à la voltige en passant par la magie.

Après deux jours dans son fief de Rapperswil, la troupe rejoindra Schaffhouse et près d'une quarantaine de villes dans toute la Suisse. Les quelque 230 collaborateurs du cirque feront une première incursion en Suisse romande les 21 et 22 juin à Delémont, du 23 au 25 à La Chaux-de-Fonds et du 26 au 29 à Neuchâtel.

Ils reviendront de ce côté de la Sarine dès le 23 août. Le spectacle sera alors présenté à Genève, puis dans les autres villes romandes. Il s'agit de la 100e tournée du cirque. C'est toutefois l'an prochain que le Knie marquera le coup, lors du centenaire de la première tournée, a précisé une porte-parole à l'ats. C'est en effet en 1919 que celle-ci avait été lancée.

Les défenseurs des animaux ont saisi l'occasion du début de la tournée du Knie pour déposer une pétition, forte de 70'676 signatures, demandant d'interdire les animaux sauvages dans les cirques et les spectacles de variétés. Le Knie n'est cependant pas le premier visé.

Selon l'organisation Pro Tier et les fondations Tier im Recht et Quatre Pattes, le cirque de Rapperswil est sur la bonne voie. Il a renoncé aux fauves, et les éléphants ont quitté la piste en 2016. "La tendance est claire: de plus en plus de cirques renoncent volontairement aux animaux sauvages", se réjouit Barbara Kerkmeer, de Pro Tier.

Au contraire, les cirques Gasser-Olympia et Royal présentaient encore des fauves dans leurs spectacles l'année dernière. Une "provocation", dit Mme Kermeer.

Des organisations de protection des animaux ont porté plainte contre ces deux cirques en 2016 et 2017. Une procédure est en cours dans le canton de Berne, l'autre ayant été classée dans le canton de St-Gall car aucune infraction pénale n'a été constatée, ont rappelé les pétitionnaires lors d'une conférence de presse à Zurich.

Le combat n'est donc pas terminé, d'où le texte remis jeudi au Conseil fédéral. Ses signataires invitent le gouvernement "à prendre au sérieux les préoccupations scientifiquement fondées concernant la détention d'animaux sauvages dans les cirques". Les besoins naturels des animaux sauvages ne peuvent pas être satisfaits dans les cirques.